OPINION

DE M. L'ABBÉ JACQUEMART,

Député de la Sénéchaussée d'Angers,

SUR L'ÉLECTION DES ÉVÊQUES,

Prononcée le 9 Juin, & imprimée par l'Ordre de l'Assemblée Nationale.

Je ne puis qu'admirer, Messieurs, & rendre hommage au zèle vraiment apostolique dont votre Comité Ecclésiastique a fait preuve dans le Rapport qu'il vient de remettre sous vos yeux. Dans un siècle dont l'impiété & la licence font en quelque sorte le caractère dominant, je n'osois plus me flatter de voir renaître les vertus de l'Eglise primitive, les beaux jours de la Religion ; cependant le magnifique projet de votre Comité me laisse entrevoir une aurore de bonheur, & mon cœur ose s'ouvrir encore aux douceurs de l'espérance.

Je l'ai examiné, je l'ai médité, dans le silence des passions, ce Plan si religieusement énoncé ; j'ai écarté, autant qu'il a été en moi, tous les nuages dont l'intérêt, l'amour-propre auroient pu le défigurer à mes yeux : concentré, absorbé, si j'ose m'exprimer ainsi, dans l'amour du bien général, je n'ai écouté que lui, je lui ai subordonné toutes mes affections particulières. Mais hélas ! qu'il me paroît loin encore du but qu'il se propose d'at-

teindre. Je n'entreprendrai pas de l'attaquer dans toutes ſes diſpoſitions : je me borne à l'article ſoumis à votre délibération ; il eſt aſſez important pour mériter une diſcuſſion particulière.

Cet article donne le choix des Evêques aux Electeurs du Département : je vous l'ai déja dit, Meſſieurs, j'admire bien ſincèrement le zèle de votre Comité ; mais, dans cette occaſion, je ſuis tenté de le croire plus ardent qu'éclairé.

D'autres temps, d'autres mœurs. Ne nous laiſſons pas égarer par la chimère de la perfection : regrettons, dans toute l'amertume de notre cœur, les temps & les vertus apoſtoliques ; mais ne nous flattons pas de les voir renaître inceſſamment au milieu de nous. Tant que le nom de Chrétien fut ſynonyme avec celui de Saint ; tant que les Fidèles, uniquement occupés du Ciel, comptèrent pour rien les intérêts de la terre ; tant que l'Egliſe, unie par les liens de la foi la plus vive, de la charité la plus active, ne forma qu'une famille de frères qui, pour me ſervir de l'expreſſion conſacrée par l'Eſprit Saint, ſembloient n'avoir qu'un cœur & qu'une ame ; tandis enfin que les Chretiens, l'exemple des Nations, bornèrent leur ambition à la palme du martyre, on put compter ſur les élections du Peuple ; on put confier le choix des Evêques à des hommes qui en avoient toutes les vertus, & qui tous pouvoient prétendre à cette éminente dignité : mais cette première ferveur une fois réfroidie, il fallut recourir à d'autres moyens, parce qu'on ſentit que le choix du Peuple, toujours facile à ſéduire, ouvroit la porte à l'ambition, à l'intrigue, & finiroit par avilir le plus auguſte de tous les Miniſtères.

Faut-il, Meſſieurs, rappeler à votre ſouvenir ces temps malheureux ſur leſquels l'Egliſe gémit encore, & qu'elle voudroit effacer de ſes annales ; ces temps, dis-je, l'opprobre du nom Chrétien, où l'on vit des proſtituées, pendant une longue ſuite d'années, égarer le Peuple dans

la Capitale de l'Univers, & lui faire élever sur le premier Siége de l'Eglise les compagnons de leurs débauches. Voudroit-on nous rappeler à ces temps de corruption & de désordres ? avons-nous moins de vices ou plus de vertus qu'on en avoit alors ? Ah ! nous sommes plus éclairés sans doute ; mais nos lumières nous ont-elles rendus meilleurs ? elles nous ont appris à donner des formes, des couleurs agréables aux vices ; nous sommes plus décents, mais par là même nous ne sommes peut-être que plus corrompus ; nous sommes moins superstitieux, mais aussi beaucoup moins religieux. Est-ce dans un siècle où la soif de l'or & des plaisirs a tout dénaturé, qu'on devoit nous proposer de confier à une petite partie du Troupeau le choix si important de ses premiers Pasteurs ? n'est-ce pas vouloir aggraver, perpétuer nos maux, & nous fermer la seule voie qui puisse nous en délivrer ?

Pour nous vanter le choix des Peuples, on nous cite avec complaisance les Athanase, les Ambroise ; mais on passe adroitement sous silence tous ces mauvais Pontifes qui, portés par un Peuple séduit à la première dignité de la Religion, en ont été l'opprobre & le scandale. On couvre d'un voile épais ces scènes horribles qui, plus d'une fois, firent couler le sang entre le vestibule & l'autel.

Ne nous le dissimulons pas, Messieurs, quelles que soient les bornes que votre Comité a imposées au pouvoir & aux richesses de l'Episcopat, il tentera toujours l'ambition & la cupidité des mauvais Ministres. Quoi que nous puissions faire, les Evêques seront toujours, par la sainteté de leur caractère, l'excellence de leur sacerdoce, la sublimité de leurs fonctions, l'étendue de leurs pouvoirs, les Magistrats les plus importans dans l'ordre politique & religieux. Il est donc absolument indispensable d'établir un nouvel ordre de choses, qui ouvre la carrière aux talens, à la vertu, & la ferme constamment au vice & à l'intrigue. Or, ce nouvel ordre de choses, Messieurs,

croyez-vous que votre Comité l'a bien saisi, en confiant aux Electeurs des Départemens, un choix qui doit avoir tant d'influence sur les mœurs d'une Nation que vous vous proposez de régénérer ?

Quels seront en effet ces Electeurs ? ce seront, pour l'ordinaire, des habitans de nos campagnes, ou tout au plus des petites Villes & des gros Bourgs où vous avez été obligés de fixer les Chefs-Lieux de Districts : ce seront des Fermiers, communément peu capables de peser & d'apprécier les qualités des Candidats ; ce seront des Maires de village, purement passifs, & toujours disposés à se livrer aux impressions qu'on voudra bien leur communiquer, qui, faute de connoissances & de lumières, seront forcés à se décider & à juger sur parole. Il se trouvera, dans ces Assemblées, des hommes puissans qui éblouiront par leurs richesses, des Orateurs dominans qui séduiront sans peine des hommes simples, qui n'ont jamais entendu que les Prônes de leur Curé ; & le choix des premiers Pasteurs sera abandonné à un petit nombre d'intrigans qui auront un grand intérêt à le faire tomber sur leurs parens ou sur leurs créatures.

Il arrivera, comme vous l'a fait observer un Prélat, dont vous admirez les talens autant que vous respectez ses vertus (1), que dans plusieurs de nos Provinces, le grand nombre des Electeurs sera pris parmi les non-Catholiques, qui peut-être se feront un plaisir cruel d'avilir une Eglise qu'ils rivalisent, en lui donnant de mauvais Pasteurs.

On vous a dit, je le sais, & on a cru répondre à cette difficulté vraiment embarrassante (2), en vous faisant observer qu'en France, des Hérétiques, des Infidèles mêmes jouissoient du droit de présentation. Mais, de bonne foi, est-il permis de justifier un abus par un autre ? dans un

---

(1) M. l'Archevêque d'Aix.
(2) M. Treilhard.

inſtant où on prétend les réformer tous, n'eſt-il pas bien étonnant qu'on veuille les établir en principes?

On vous a dit encore qu'on pourroit parer à cet inconvénient, en exigeant une déclaration de catholicité de ceux qui voudroient avoir part aux élections; mais cette inquiſition ne ſeroit-elle pas une contradiction manifeſte avec vos principes? avez-vous le droit tyrannique de ſcruter les opinions religieuſes d'un Citoyen qui ne trouble pas l'ordre, quelles que ſoient ſes opinions? n'avez vous pas déclaré qu'il devoit jouir de toutes les prérogatives que la Loi lui accorde? Ce ſeroit une injuſtice, une inconſéquence dont il ſeroit affreux de ſoupçonner cette Auguſte Aſſemblée. J'éloigne, Meſſieurs, ces idées incohérentes, & je reviens au fond de la queſtion que je diſcute.

Il arrivera que ſi les Electeurs ſont choiſis, comme ils le ſont déja dans la plupart de nos Provinces, d'après les impreſſions funeſtes qu'on a cherché à répandre contre le Clergé; il arrivera, dis-je, que cette claſſe qui a l'intérêt le plus grave & le plus direct au choix de ſon premier Paſteur, en ſera exclue.

J'oſerai maintenant le demander à votre Comité qui nous rappelle aux grands principes, aux formes antiques: ſeroit-il juſte, ſeroit-il avantageux d'ôter au Clergé un droit de ſuffrage dont il a joui pendant plus de quatorze ſiècles, & dont il n'a jamais abuſé? les élections ne ſont-elles pas ſoumiſes aux règles établies par les Conciles & la tradition? ſeroit il prudent d'en confier l'obſervation à des hommes qui les ignorent? le voudrez-vous, Meſſieurs, le ſouffrirez-vous, vous qui avez établi le bonheur du Peuple, ſur le choix libre & éclairé de ſes Adminiſtrateurs? Vous qui avez rendu à nos Provinces celui de leurs Juges, refuſerez-vous cette faveur au Clergé? les Prêtres ſeront-ils les ſeuls qui ne pourront prétendre à vos bienfaits? Quel inconvénient trouveriez-vous donc à décréter que les Evêques ſeront choiſis à l'avenir par le Clergé du Dé-

partement, convoqué en Synode? les Prêtres, en pareille matière, ne sont-ils pas Juges plus compétens que les Electeurs d'un Département? n'ont-ils pas le plus grand intérêt à faire de bons choix? leur bonheur en dépend, la gloire de la Religion sainte, dont ils sont les Ministres, y est attachée. Qui mieux que les Pasteurs pourra juger des qualités qui conviennent à leur Chef? qui plus qu'eux brûle du zèle de la Maison du Seigneur?

Mais ce seroit, direz-vous sans doute, ouvrir la carrière à l'ambition, fomenter les intrigues dans le Corps des Pasteurs, qui nommant eux-mêmes à la première dignité de la Religion, voudront tous y parvenir, & mettront tout en œuvre pour atteindre au faîte des honneurs de leur état: mais c'est parce qu'ils auront tous cette ambition qu'elle sera moins dangereuse, qu'ils ne se laisseront pas entraîner par un mérite ordinaire. Des hommes qui peuvent tous avoir les mêmes prétentions, ne cédent pas communément à leurs égaux, & ne donnent leur suffrage qu'à une supériorité bien reconnue. De cette ambition, que vous seriez tentés de croire dangereuse, naîtra cette noble émulation qui est la source de tous les talens, de toutes les vertus.

Mais ce seroit faire revivre, direz-vous encore, cet ancien esprit, cette dangereuse influence d'un Corps qui n'a été que trop redoutable: mais, quoi que vous puissiez faire, vous ne sauriez vous refuser à la convocation des Synodes; elle est essentielle au maintien de la discipline, elle entre dans le plan de votre Comité. Les Synodes seront-ils donc plus dangereux, pour le Corps politique, que les Assemblées Electorales ou Administratives? à quoi se réduira leur influence, leur pouvoir? à se réunir peut-être une fois tous les vingts ans, à se donner un Chef, & aux Peuples un Pasteur. Pouvez-vous remettre ce pouvoir en des mains plus sûres & plus dignes de votre confiance?

Dans nos opinions religieuses, le droit de nommer

ſes Paſteurs, appartient-il bien ſûrement au Peuple? & quand il l'auroit inconteſtablement, devriez-vous le déléguer à la portion du Peuple, qui vous eſt indiquée par votre Comité?

De tout cela, Meſſieurs, je conclus à ce que l'Aſſemblée Nationale décrète, qu'à l'avenir, les Evêques ſeront choiſis, non par le Prince excluſivement, parce qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'il ſera toujours guidé par des Miniſtres auſſi vertueux, auſſi intègres, auſſi inacceſſibles aux paſſions, que celui qu'il a choiſi, au ſein de cette Aſſemblée (dans le nouvel ordre de choſes, Meſſieurs, cet éloge ne pourra vous paroître ni ſuſpect, ni intéreſſé); non par le Peuple, toujours facile à ſéduire & à égarer, non par les Electeurs du Département, qui ne doivent pas juger ſeuls dans une matière qui paſſe leur pouvoir & leurs connoiſſances; mais par le Clergé du Département, convoqué en Synode, qui préſentera au Roi trois ſujets, parmi leſquels il choiſira. Si vous voulez vous rapprocher des formes de l'Egliſe primitive, vous pourrez joindre au Clergé les Membres de l'Aſſemblée Adminiſtrative, qui, honorés plus particulièrement de la confiance du Peuple, chargés de ſes plus grands intérêts, ſont plus propres à le repréſenter dans cette fonction.

Ce moyen, Meſſieurs, me paroît le plus propre à conſerver la dignité du Prince, la liberté, le bonheur du Clergé, la régénération du Peuple.

Mais ſi vous voulez l'établir, Meſſieurs, cette régénération ſur des baſes inébranlables, imprimez-lui le ſceau durable de la Religion; faites-la aimer aux Peuples, cette Religion Sainte; rendez ſes Miniſtres reſpectables: c'eſt en vain que vous travaillerez à les réformer, ſi vous ne trouvez les moyens de les faire eſtimer. La confiance, l'opinion peuvent ſeules aſſurer le ſuccès de leur Miniſtère. Si vous voulez qu'ils ſoient utiles, ne ſouffrez pas qu'on les aviliſſe. Qu'on n'entende donc plus au milieu de nous, ces dénominations odieuſes qui ont

été la ſource de tant de déſordres. Faites diſparoître, condamnez aux flammes ces caricatures dégoûtantes, qui portent la corruption dans le cœur du Peuple, en le familiariſant avec l'irréligion & la férocité. Si vous l'édifiez d'une main, ne détruiſez pas de l'autre. Ce ne ſeroit point aſſez pour nous d'avoir formé des Miniſtres vertueux & zélés, ſi nous ne pouvions offrir à leurs inſtructions des Peuples dociles, reſpectueux & ſoumis.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.